ENSEMBLE & SOLIDAIRES
UNRPA

ASSOCIATION

POUR UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE ET SOLIDAIRE

Regard sur la situation économique et sociale **des femmes** aujourd'hui

ÉGALITÉ FEMME-HOMME | PENSIONS DE RÉVERSION | SOLITUDE DES AÎNÉES
PRÉCARITÉ | ENGAGEMENT | PERSPECTIVES



Agir ensemble,
pour aujourd'hui et pour demain

LIVRET CONGRÈS NATIONAL
Ensemble & Solidaires

Publication du 2/09/2026 élaborée par Michel GENNERAT
Membre du Bureau National – Président de la Fédération (77)

LA PLACE DES FEMMES DANS NOTRE SOCIÉTÉ ET DANS LE MONDE ASSOCIATIF



Situation sociale et économique, solitude, violences intrafamiliales et féminicides.

Michel GENNERAT
Membre du Bureau National

Introduction

La place des femmes dans notre société a considérablement évolué au fil des siècles. Longtemps cantonnées aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants, elles ont progressivement conquis des droits et une place active dans tous les domaines de la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Je vais évoquer les principales étapes de cette évolution, puis le rôle des femmes dans la société contemporaine, la solitude, leur place dans le monde associatif, leur situation économique et sociale à la retraite et, enfin, la question la plus tragique : les violences intrafamiliales allant jusqu'aux féminicides.

1. De la soumission à la conquête des droits

Pendant des siècles, les femmes ont été largement enfermées dans un rôle familial et domestique. Les XIXe et XXe siècles ont cependant vu se développer les luttes pour l'éducation, le travail, le droit de vote et l'égalité.

En France, une étape historique est franchie en 1944, avec l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des femmes. Elles votent pour la première fois en 1945. D'autres avancées suivent : autorisation de la contraception en 1967, affirmation de l'égalité salariale en 1972, légalisation de l'IVG par la loi Veil en 1975, puis loi sur la parité en 2000.

Plus récemment, en 2024, la liberté de recourir à l'IVG a été inscrite dans la Constitution française, une avancée majeure pour les droits des femmes.

Cette évolution doit beaucoup à des femmes qui ont marqué leur époque. Citons notamment Olympe de Gouges, auteure de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* ; Louise Michel, figure de la Commune de Paris ; Rosa Parks, symbole de la lutte contre la ségrégation ; Marie Curie, double Prix Nobel ; George Sand, femme libre et anticonformiste ; Simone de Beauvoir, dont *Le Deuxième Sexe* a profondément marqué la pensée féministe ; Françoise Giroud et Simone Veil, dont le combat pour l'IVG reste emblématique e**t** Yvette ROUDY première Ministre des Droits de la femme.
Toutes ces femmes, chacune à leur manière, ont contribué à faire évoluer la condition féminine.

2. Les femmes aujourd'hui et la question de la solitude

Aujourd'hui, les femmes jouent un rôle essentiel dans l'économie, la politique, la culture et la vie sociale. Pourtant, certaines connaissent encore des situations de fragilité, notamment lorsqu'elles se retrouvent seules.
Il faut distinguer vivre seule et souffrir de solitude. La première situation peut être choisie ; la seconde est généralement subie.

Avec l'âge, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à vivre seules, notamment en raison de leur espérance de vie plus élevée et du veuvage. Après 80 ans, l'écart devient particulièrement important.

La solitude peut être provoquée ou aggravée par une séparation ou un divorce, le départ des enfants, la retraite, la perte du conjoint ou d'autres proches. La pandémie de COVID-19 a également accentué l'isolement, en particulier chez les personnes âgées.

Cette situation n'est pas anodine. L'isolement social peut avoir des conséquences importantes sur la santé physique et psychologique. Il est donc essentiel de préserver les relations humaines, les activités collectives et les solidarités de proximité. C'est précisément là que le monde associatif peut jouer un rôle déterminant.

3. Les femmes dans le monde associatif

Les associations sont des lieux essentiels de solidarité, de citoyenneté et de lien social. Les femmes y sont très présentes, notamment dans le bénévolat et les actions de proximité. Cependant, dans de nombreuses associations, elles restent encore insuffisamment représentées dans les fonctions dirigeantes. Cette situation varie naturellement selon les secteurs d'activité.

À ES-UNRPA, la situation est différente : les femmes représentent environ les deux tiers des adhérents et elles sont largement présentes dans les bureaux des sections locales, les fédérations départementales et au niveau national. Sur les dix membres du Bureau national, six sont des femmes, même si la présidence est actuellement assurée par un homme.

Il faut poursuivre cette évolution. Pour parvenir à une véritable égalité dans le monde associatif, deux actions me paraissent essentielles : sensibiliser et former les adhérents à l'égalité entre les femmes et les hommes, et encourager davantage les femmes à accéder aux postes de responsabilité.

Dans les quartiers et les territoires où les associations sont particulièrement actives, les femmes jouent également un

rôle majeur dans la solidarité, la proximité et l'émancipation des populations.

4. Situation économique et sociale des retraitées

Les inégalités vécues pendant la vie professionnelle ont des conséquences directes au moment de la retraite.
Les femmes connaissent plus souvent des carrières interrompues, des emplois à temps partiel et des rémunérations inférieures à celles des hommes. Elles assument encore une grande partie des responsabilités familiales : éducation des enfants, aide aux proches ou accompagnement des personnes dépendantes.

Ces différences de carrière entraînent naturellement des pensions de retraite inférieures à celles des hommes.
La pension de réversion joue donc un rôle essentiel pour de nombreuses femmes âgées. Les bénéficiaires sont très majoritairement des femmes et, pour certaines retraitées, cette pension constitue une ressource indispensable.

C'est pourquoi la défense des droits des femmes retraitées doit rester une priorité. Il faut notamment :

Lutter contre les discriminations professionnelles ;
Garantir l'égalité salariale ; favoriser l'accès des femmes à tous les métiers et à toutes les responsabilités ; Développer les politiques d'accueil de la petite enfance ; Défendre et Améliorer les pensions de réversion ; garantir aux retraités un niveau de pension permettant de vivre dignement.

L'objectif est de faire en sorte qu'aucune femme ne soit condamnée à la pauvreté après une vie de travail, d'éducation des enfants ou d'aide à sa famille.

5. Des violences intrafamiliales aux féminicides

Il s'agit de la partie la plus tragique de cet exposé : les violences faites aux femmes. Les violences au sein du couple peuvent être physiques, psychologiques, verbales ou sexuelles. Elles peuvent être commises par un conjoint, un

compagnon, mais également par un ancien conjoint ou compagnon.

De nombreuses victimes ne portent pas plainte, par peur, par dépendance économique, par isolement ou parce qu'elles craignent de ne pas être suffisamment protégées.
En 2024, les forces de sécurité ont enregistré 107 femmes victimes de féminicide et de nombreuses autres victimes de tentatives et de violences graves.

En 2025, 97 féminicides ont encore été recensés. Ces chiffres montrent une réalité terrible : année après année, environ une centaine de femmes sont tuées par leur conjoint ou ex-conjoint.

Les femmes âgées ne sont malheureusement pas épargnées. Les féminicides touchent également les seniors, parfois après des années de violences, de menaces ou d'emprise.
Le féminicide est l'aboutissement le plus dramatique d'un processus de violence. Avant le passage à l'acte, il peut y avoir des insultes, des humiliations, des menaces, du harcèlement, des coups, des violences sexuelles ou une emprise psychologique.

C'est pourquoi les violences faites aux femmes doivent être considérées comme un véritable problème de société et de santé publique.

La prévention doit être renforcée. Les victimes doivent pouvoir être écoutées, protégées, accompagnées psychologiquement et juridiquement, et bénéficier rapidement de solutions de relogement lorsque leur domicile devient dangereux.
Les associations ont ici un rôle essentiel : elles permettent de rompre l'isolement, d'informer les victimes de leurs droits, de les accompagner et d'alerter les pouvoirs publics.

Michel GENNERAT

Mouvement de la Paix

Intervention écrite de Madame Dea DRNDARSKA RETY Référente égalité femmes-hommes



Chères et chers camarades de l'UNRPA,

Je tiens tout d'abord à vous remercier très sincèrement pour votre invitation et pour votre engagement constant en faveur des retraité·es, de la justice sociale, de la solidarité et de la dignité humaine.

Je regrette profondément de ne pas pouvoir être présente parmi vous aujourd'hui pour des raisons d'un empêchement professionnel.

En tant que référente « égalité femmes-hommes » du Mouvement de la Paix, je souhaitais néanmoins vous adresser quelques mots, que vous pourrez éventuellement lire ou partager si vous le jugez utile.

Nos deux organisations, héritières de l'esprit du Conseil national de la Résistance, ont une responsabilité commune : défendre les droits sociaux, la paix, la solidarité, mais aussi lutter contre toutes les formes de violences et de dominations systémiques.

Et parmi elles, les violences faites aux femmes restent encore trop souvent invisibilisées — particulièrement lorsqu'elles touchent les femmes âgées.
Je crois qu'il est essentiel aujourd'hui de parler des violences faites aux femmes dans toute leur continuité, tout au long de la vie, de l'enfance au grand âge.

Les femmes âgées ne sont pas « hors » des violences patriarcales. Elles en portent souvent les traces accumulées pendant des décennies.
Et pourtant, ces violences restent parmi les moins visibles socialement.

Parce qu'il existe encore un impensé collectif : celui selon lequel les violences concerneraient surtout les femmes jeunes. Comme si l'âge protégeait de l'emprise, du mépris, des humiliations, du contrôle économique ou psychologique.

Or, beaucoup de femmes à la retraite vivent encore sous contrôle coercitif.
Le contrôle coercitif ne se résume pas aux coups. Il s'agit d'un système de domination fondé sur la peur, l'isolement, la dépendance et la surveillance :

-contrôle des dépenses,
-confiscation des papiers,
-privation d'autonomie,
-culpabilisation,
-chantage affectif,
-mise sous tutelle symbolique ou matérielle.

Et il existe un parallèle frappant entre ce contrôle coercitif exercé dans les foyers et la culture de guerre que nous dénonçons au Mouvement de la Paix.

Dans les deux cas, on retrouve les mêmes mécanismes :
-faire peur,
-isoler,
-affaiblir les solidarités,

-contrôler les ressources,
-imposer le silence,
-désigner des ennemis,
-maintenir une dépendance permanente.

Comme dans l'économie de guerre, le contrôle des ressources devient central.
Dans les conflits armés, on contrôle l'accès à l'eau, à la nourriture, à l'énergie, aux déplacements.
Dans les violences conjugales ou intrafamiliales, on contrôle les comptes, les pensions, les héritages, les dépenses quotidiennes. L'argent devient une arme.

Et la retraite agit souvent comme un révélateur brutal de décennies d'inégalités invisibles.
Les femmes découvrent alors concrètement les conséquences :

-des carrières interrompues,
-du travail domestique gratuit,
-des temps partiels imposés,
-de la dépendance économique organisée,
-de pensions plus faibles,
-d'une précarité massive touchant particulièrement les femmes seules âgées.

C'est ce que certaines féministes ont résumé par la métaphore du « pot de yaourt » : toute une vie à économiser, raccommoder, faire tenir le foyer, absorber les sacrifices économiques familiaux… sans jamais construire une véritable autonomie financière.

À cela s'ajoutent des problématiques de santé spécifiques aux femmes, longtemps invisibilisées parce que la médecine et la recherche ont été historiquement pensées à partir des corps masculins.

Pendant des décennies, les symptômes féminins ont été minimisés, mal interprétés ou insuffisamment étudiés.

On sait aujourd'hui par exemple que :

– les symptômes des infarctus chez les femmes diffèrent souvent de ceux observés chez les hommes, entraînant des retards de diagnostic ;
– l'endométriose a été sous-diagnostiquée pendant des générations ;
– l'ostéoporose, les maladies auto-immunes ou certains troubles hormonaux ont longtemps été insuffisamment pris au sérieux ;
– les effets différenciés des médicaments sur les femmes ont été peu étudiés ;
– les douleurs chroniques féminines ont souvent été psychologisées ou banalisées.

Beaucoup de femmes âgées vivent aujourd'hui avec les conséquences cumulées :

-fatigue chronique,-
-invalidité,
-douleurs,
-précarité médicale,
-renoncements aux soins,
-isolement.

Et ces fragilités peuvent renforcer l'emprise et les violences.
Il faut aussi comprendre le paradoxe générationnel auquel sont confrontées de nombreuses femmes aujourd'hui à la retraite.
Elles appartiennent souvent à une génération qui a mené des combats historiques majeurs :

-droit à la contraception,
-droit à l'avortement,
-égalité juridique,
-libération de la parole,
-entrée massive des femmes dans le travail salarié,
-luttes syndicales et féministes.

Mais elles ont aussi grandi dans une société où dominait une norme puissante :
« Ce qui se passe à la maison reste à la maison. »
-Ne pas parler.
-Ne pas dénoncer.
-Ne pas "faire honte".
-Tenir.
-Supporter.
-Sauver les apparences.

C'est pourquoi certaines femmes âgées éprouvent encore aujourd'hui une immense difficulté à nommer les violences subies, même lorsqu'elles les reconnaissent intérieurement.

Le mouvement #MeToo a permis une prise de parole historique.
Mais toutes les femmes n'ont pas eu les mêmes conditions pour parler.
Certaines ont appris à survivre dans le silence.
D'autres voient aujourd'hui leurs récits remis en cause ou minimisés au nom de leur âge, de leur dépendance ou de leur supposée fragilité.
À cela s'ajoutent des phénomènes récents particulièrement préoccupants :

-la radicalisation masculiniste sur les réseaux sociaux,
-les discours antiféministes,
-les théories réactionnaires visant les droits des femmes.

Certaines mères et grands-mères subissent désormais violences verbales, mépris ou agressivité de proches influencés par ces idéologies.

Le masculinisme ne vise pas seulement les féministes médiatiques.
Il attaque toutes les femmes qui remettent en cause les rapports de domination — y compris dans les familles.

Le dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité rappelle d'ailleurs que le sexisme progresse dans de nombreux secteurs de la société et que les jeunes générations sont particulièrement exposées aux discours masculinistes diffusés massivement sur les réseaux sociaux.

Dans le même temps, partout dans le monde, nous assistons à des reculs préoccupants :

-attaques contre le droit à l'avortement,
-fragilisation des services publics,
-banalisation des violences,
-montée des extrêmes droites,
-explosion des dépenses militaires pendant que les politiques sociales sont affaiblies.

Comme nous le rappelons au Mouvement de la Paix, il existe un continuum entre violences patriarcales, violences économiques, violences sociales et culture de guerre.
Une société qui banalise les violences dans les foyers prépare aussi les violences dans l'espace public et politique.
La guerre ne commence pas seulement sur les champs de bataille.

Elle commence aussi dans les rapports de domination quotidiens, dans la loi du plus fort, dans le silence imposé aux victimes.
Face à cela, nous avons besoin d'une solidarité intergénérationnelle forte.
Les jeunes femmes ont besoin de la mémoire des luttes de leurs aînées.
Et les femmes âgées ont besoin de savoir qu'elles ne sont pas seules, qu'elles ont le droit de parler, d'être protégées, accompagnées, crues et soutenues.

Nos organisations ont tout intérêt à travailler ensemble pour construire des outils spécifiques :

-espaces de parole,
-formations,
-repérage des violences économiques et psychologiques,
-accompagnement des femmes âgées victimes,
-solidarités militantes et humaines.

Car lutter contre les violences faites aux femmes ne relève pas seulement de l'urgence sociale : c'est une question démocratique, de santé publique, de justice sociale et de culture de paix.

Comme nous le portons au Mouvement de la Paix : la paix ne se construit ni sur la peur, ni sur la domination, ni sur le silence.
Elle se construit avec l'égalité, la justice, la solidarité et la dignité.

La paix commence aussi dans les maisons.

Je serais très heureuse de pouvoir intervenir prochainement auprès de votre association afin d'approfondir ensemble ces questions.

En vous remerciant encore chaleureusement pour votre invitation et pour votre engagement.
Fraternellement et solidairement.

Dea DRNDARSKA RETY

Intervention de José GASQUEZ, Membre de la Commission Nationale Administrative à Ensemble et Solidaires - UNRPA



Triste record !!!

Effectivement, triste record : 127 523 appels traitables au 3919, numéro consacré aux violences faites aux femmes, ont été enregistrés en 2025, soit 7,8 % de plus que l'année précédente.

Mais ces chiffres sont trompeurs. En effet, de trop nombreuses femmes se taisent et ne font appel ni à la police, ni aux services sociaux, ni aux associations de femmes, trop souvent inexistantes dans les zones rurales.

Oui, trop souvent, les femmes gardent le silence. Que dira la famille ? Comment vais-je vivre ? Qu'ai-je comme solution ? Où vais-je aller ?

La plupart du temps, elles partent lorsque les violences commencent à s'exercer sur les enfants. Elles fuient, se cachant loin de leur logement, de leur voisinage, de leurs

habitudes, contraintes de s'éloigner de la violence, des menaces et des coups qu'elles ont subis. Elles sont alors accompagnées et orientées par les services sociaux ou même par la police, qui font appel aux CHRS.

Tous les milieux sociaux sont touchés. Directeur d'un centre d'hébergement et de réadaptation sociale pendant de nombreuses années, établissement toujours complet, je n'ai pas pu répondre à toutes les demandes et ai parfois dû trouver des solutions très éloignées.

Non, la situation actuelle n'est pas adaptée. Oui, toutes les femmes sont touchées, quel que soit leur âge : jeunes, moins jeunes ou personnes âgées, et quelle que soit leur situation sociale.

Et l'on nous sert de grands discours qui rejettent la cause féministe et confortent ainsi le discours de l'extrême droite. Le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) alerte d'ailleurs sur les discours sexistes et masculinistes qui se développent sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Les crédits publics dédiés à la lutte contre les violences faites aux femmes et les féminicides ont diminué de moitié. Il existe pourtant des exemples dont nous pourrions nous inspirer, notamment dans les pays du Nord de l'Europe, qui ont pris les mesures nécessaires pour faire cesser ces violences et ces meurtres.

En Espagne, une solution de justice simplifiée a été mise en place : ce n'est plus la femme qui doit quitter son domicile, mais son mari ou son compagnon.

Devant la juge, lors d'une audience privée, une fois les faits établis, l'homme est accompagné par un policier pour aller chercher quelques affaires. Il doit ensuite trouver un point de chute dans l'heure, avec l'interdiction de se rendre dans

le quartier, dans un périmètre défini par la juge, afin que la femme ne soit plus en danger direct.

L'alerte est lancée. Il faut obliger les responsables politiques à prendre les dispositions nécessaires pour que cessent ces violences, qui se terminent parfois par un féminicide.

Il faut également restaurer les crédits nécessaires à l'accompagnement des femmes en danger et soutenir les associations engagées, comme le Planning familial, Solidarité Femmes et toutes les autres, qui luttent chaque jour pour que ces chiffres fous régressent et, un jour, disparaissent à jamais.

José GASQUEZ

Exposé du Médecin urgentiste Patrice PELLOUX :



Egalisons l'égalité

Lorsque Robespierre met entre liberté et fraternité, le mot égalité, il y avait une véritable idée d'avenir de civilisation, politique, économique et sociale. L'Egalité doit être prise dans sa globalité et donc aussi bien pour la liberté que la fraternité !

Il y a toujours eu une oppression structurelle et conceptuelle de catégories sociales et professionnelles dans toutes les couches de la société dont la genèse est peut-être dans les conceptions des religions … Ce qui est intéressant c'est que justement la Révolution Française a commencé par une manifestation de quelques centaines de femme qui avaient faim !

Si l'égalité homme femme est toujours d'actualité depuis plus de 200 ans, et plus encore, il ne faut pas oublier l'inégalité qu'il y a entre les femmes elle-même par le fait, même qu'une bourgeoisie, qu'une aristocratie, se sont toujours accaparées, les mêmes pouvoirs et le savoir. Car qui a le savoir à le pouvoir ! Il faut rajouter : qui a l'argent à les réseaux et qui a les réseaux se permet d'avoir une autonomie par rapport à l'égalité face au Droit.

L'affaire Epstein en est un exemple : hommes et femmes de milieu très (trop) riches peuvent se permettre toutes les transgressions de droit, de crime, de politique et de magouilles économiques ; En ayant la certitude d'être intouchables. La transgression peut manipuler le monde et donc piétiner les trois mots de notre république.

Si l'on prend l'ensemble du parcours de l'éducation primaire à la formation professionnelle, de la naissance à la fin de vie, l'inégalité est la chose qui est le dénominateur commun de l'oppression sociale avec une inégalité, toujours connue par les syndicats dés le 19ème siècle : inégalité salariale homme femme.

Lorsque l'on regarde l'éducation ou même l'apprentissage de la vie entre les hommes et les femmes, nous restons encore dans des dogmes qui sont très anciens, même avec les jeux des enfants ou classiquement les habitudes civilisationnelles limitent le progrès égalitaire. Les petites filles sont roses les petits garçons en bleu (ce choix des couleurs m'a toujours rendu perplexe). Encore récemment dans les parcs Disney, où les garçons pouvaient s'acheter des jouets d'armes en quantité et les filles, des habits de princesse ! L'enfance doit progresser pour inclure l'égalité comme pour les enfants ayant un handicap, et l'égalité des chances avec des écoles et l'accès au savoir égalitaire.

L'inégalité profonde qu'il y a entre les écoles c'est au-delà du déterminisme sexuel. On s'aperçoit qu'il y a des enfants de riches et des enfants de classes moyennes et des enfants pauvres. Sans résoudre ce problème, nous aurons une violence de civilisation, quasiment inéluctable. Enfin, il y a les salaires régulièrement, nous pouvons lire les différents rapports le confirme Et évidemment, il y a tout ce que cela engendre pour l'avenir, notamment des femmes sur le recouvrement de leur retraite Mais l'injustice va souvent se cacher dans des petits interstices d'inégalité sociale, notamment par exemple, les pensions de réversion qui sont

toujours un parcours du combattant et qui prouvent bien que ce lien entre les couples n'est pas automatique ! C'est tout le combat sur les allocations de retraite notamment de ne pas reconnaitre suffisamment les années à rester au foyer pour gérer la famille, les enfants comme les personnes âgées à charge. Dans ces particularités seule l'Espagne à récemment permis, enfin, de reconnaitre les douleurs de cycles menstruelles.

Et puis bien sûr, les inégalités génétiques par rapport à des prévalences de maladie ou d'origine sont complexes et doivent être combattues par l'égalité d'accès aux soins et la sécurité sociale. Si des pays ont progressés sur les prises en charges par exemple sur les cancers nous sommes très en retard sur les maladies neurologiques dégénératives dont nous percevons dans de nombreuses études l'importance d'une prévention par une vie sociale et culturelle importante. Mais la encore l'inégalité sociale marque la limite d'autant plus que la crise économique est la : l'inégalité homme femme est alors encore plus visible.

Avons-nous progressé depuis la révolution française et Robespierre ? Sans nul doute mais les combats sociaux par les syndicats se heurtent encore au pouvoir de l'argent et donc des politiques. Mais les jours heureux sont devant nous car l'humanité va vers des hauts et des bas, mais vers un progrès humaniste… espérons le en tout cas !

Docteur Patrice PELLOUX

PORTRAITS DE FEMMES



Mai 2026 -

Témoignage de Françoise DROUET

Des aidantes encore peu reconnues

Veiller sur ses proches est un travail encore trop peu reconnu. Pourtant, face à certaines situations, nombreuses sont celles et ceux qui se voient contraints de mettre leur vie professionnelle et personnelle entre parenthèses pour accompagner un parent qui en a besoin.

Afin de faire prendre conscience de cette réalité sociale, Françoise Drouet revient sur son rôle d'aidante auprès de ses parents.

Selon les chiffres de la Drees, en 2023, 9,3 millions de Français apportaient une aide régulière à des proches en difficulté sur le plan de la santé. Parmi eux, 64 % étaient des femmes, intervenant en moyenne 11 heures chaque semaine, principalement auprès de leurs parents âgés. Parfois, cet engagement se transforme en activité à plein temps, comme cela a été le cas pour Françoise Drouet pendant une dizaine d'années.

« Cela ne s'est pas imposé du jour au lendemain, explique-t-elle. Licenciée économique en 2011, âgée de 45 ans, mon profil "senior"m'a empêchée de retrouver un emploi stable.

J'ai suivi des formations, assuré des missions d'aide ménagère, été conductrice de transport scolaire… J'étais active malgré les difficultés, mais mon père a commencé à montrer des signes de maladie. En 2019, j'ai donc pris la décision de faire venir mes parents chez moi afin de pouvoir m'occuper d'eux au mieux. »

Une surveillance de tous les instants

Face aux problèmes de santé de ses parents, de plus en plus importants, Françoise Drouet a dû s'adapter et développer des compétences proches de celles des métiers du soin.

« J'ai réorganisé toute la maison, en installant une chambre au rez-de-chaussée pour pouvoir veiller sur mon père à chaque instant. J'ai appris à soigner certains problèmes liés à sa maladie, géré le déménagement de leur appartement ainsi que les démarches et les papiers administratifs. C'était très éprouvant, d'autant que, parallèlement, ma mère a commencé à présenter des symptômes de la maladie d'Alzheimer. »

Au-delà de la fatigue physique et psychologique qu'implique une telle situation, Françoise a également subi d'autres conséquences, notamment une perte de poids importante. Mais c'est surtout le manque d'accompagnement qu'elle souhaite aujourd'hui mettre en lumière.

« Ce sont des situations auxquelles nous ne sommes pas préparés, et c'est très difficile de se renseigner sur les aides possibles lorsque l'on se retrouve devant le fait accompli. Ce qui est proposé est très ponctuel, alors que nos proches ont besoin d'une présence permanente.

Financièrement, rien n'est simple non plus. J'ai personnellement rencontré beaucoup de difficultés pour faire valoir mes droits et je sais que mes cotisations pour la retraite font que ma pension sera faible. Ce n'est pas encourageant alors qu'on donne beaucoup de nous-mêmes. Mais je ne regrette absolument pas mon engagement.

Il était inconcevable pour moi de ne pas être présente pour mes parents dans ces moments difficiles.

Et alors que je croyais être seule, beaucoup de personnes de mon entourage, des voisins ou encore des commerçants du quartier, m'ont dit qu'ils étaient admiratifs de ce que j'avais fait tout au long de ces années. Savoir que les autres ne nous ont pas oubliés est un véritable réconfort. »

Françoise DROUET



Mai 2026 -

Témoignage de
Anne-Marie SANTI

Une retraite passée à travailler

En France, en 2025, 17 millions de cotisants peuvent bénéficier d'une retraite, souvent bien méritée. Malgré cela, certains sont dans l'obligation de conserver une activité afin d'améliorer des revenus insuffisants. À 77 ans, Anne-Marie Santi en fait partie et revient sur les raisons qui la placent dans cette situation.
Souvent, les semaines d'Anne-Marie Santi s'organisent en fonction des surveillances d'examens que ses employeurs lui proposent.

Partie à la retraite en 2009, on imagine que ses occupations s'orienteraient plus volontiers vers des activités de loisirs telles que des sorties culturelles ou des voyages. Mais l'ancienne adjointe administrative principale au ministère de la Justice est claire sur le sujet :

« Je continue à travailler parce que je n'ai pas une grosse retraite. Ce complément m'aide à payer mes charges, là où ma pension n'y suffirait pas. »

Face au coût de la vie en constante augmentation et à un contexte personnel qui ne lui permettent pas de faire sans ces activités, Anne-Marie résume simplement la situation :
« Je me trouve dans la catégorie des gens qui ne bénéficient d'aucune aide de l'État, ne sont pas prioritaires pour une demande de logement… Je ne suis pas vraiment dans le besoin, mais il est difficile de joindre les deux bouts. »

Les femmes sont les plus touchées

Alors, ce qui n'était qu'un complément destiné à aider ces anciens responsables au moment de la retraite, son activité de surveillance de concours est devenue une nécessité.

« Je ne suis pas seule dans ce cas. Dans le groupe avec lequel je travaille, il y a au moins deux collègues qui ont plus de 80 ans. Nous sommes toutes contraintes de continuer, et il est important de noter que ce sont à chaque fois des femmes ! Ce n'est un choix pour aucune d'entre nous… »

Selon l'Ifrap, en 2025, 710 000 personnes cumulaient leur pension de retraite avec un emploi. Lorsque l'on sait que 49 % des femmes retraitées touchent un revenu inférieur à 1 000 euros, il est aisé de conclure qu'un grand nombre d'entre elles sont concernées par ces activités contraintes.

Anne-Marie Santi revient également sur des conditions d'exercice qui ne sont pas toujours faciles à envisager :

« Sur un mois, le travail peut me mobiliser jusqu'à trois semaines. Il m'arrive d'annuler certains loisirs que j'avais prévus parce qu'il y a un besoin pour une surveillance. Et ce sont des journées souvent longues, de 8 h 30 à 17 h en restant debout la plupart du temps, puis le ramassage des copies, le comptage… tout cela peut nous entraîner jusqu'à 18 h 30, sans le temps de trajet. Souvent, c'est du travail à plein temps. Et il ne faut pas oublier que tout ceci est déclaré, nous payons des impôts là-dessus. »

Un véritable emploi, donc, qui s'exerce longtemps après qu'Anne-Marie et ses « collègues » ont pris leur retraite.
Heureusement toujours positive, elle conclut :

« Le bon côté, c'est de rester au contact des jeunes qui viennent passer leurs examens. Ils sont toujours sympathiques et bienveillants, ça donne de l'espoir. »

Anne-Marie SANTI



Conclusion :

Des progrès considérables ont été accomplis depuis plusieurs décennies, mais l'égalité réelle entre les femmes et les hommes n'est toujours pas atteinte.

Les inégalités professionnelles entraînent des inégalités de revenus, puis des inégalités de retraite. La solitude touche particulièrement les femmes âgées. Dans le monde associatif, leur présence est importante mais doit encore progresser dans certaines fonctions à responsabilité.

Il est important de rappeler que les violences intrafamiliales et les féminicides restent une urgence nationale absolue.

Les femmes jouent aujourd'hui un rôle central dans tous les domaines de notre société. Il faut donc poursuivre les combats engagés pour leur liberté, leur autonomie, leur sécurité et leur dignité.

Une société véritablement juste et solidaire ne peut se construire sans l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Et enfin, que nos sociétés redéfinissent le périmètre de l'intolérable, qui inclut désormais les violences faites aux femmes et aux enfants, les violences sexuelles ou encore les discriminations racistes.

Roger PERRET
Président National

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne :

Article 1 : La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits.
Article 2 : Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et impriméscibles de la femme et de l'homme.
Article 3 : Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la femme et de l'homme.
Article 4 : La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui.
Article 5 : Les lois de la nature et de la raison défendent toutes actions nuisibles à la société.
Article 6 : Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi.
Article 7 : Tous les citoyens sont égaux devant la loi.
Article 8 : La loi doit être l'expression de la volonté générale.
Article 9 : Tous les citoyens doivent concourir à la formation de la loi.
Article 10 : La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune.
Article 11 : La femme a le droit de voter.
Article 12 : La femme a le droit de s'exprimer librement.
Article 13 : La femme a le droit de s'associer librement.
Article 14 : La femme a le droit de la propriété.
Article 15 : La femme a le droit de la sûreté.
Article 16 : La femme a le droit de la résistance à l'oppression.
Article 17 : La femme a le droit de la liberté.



Yvette Roudy première Ministre des Droits de la Femme est décédée mardi 18 août à l'âge de 97 ans.

Ministre sous François Mitterrand, elle avait notamment porté plusieurs avancées en faveur des droits des femmes.

Figure historique du Parti socialiste et du féminisme français,

Un pan de l'histoire féministe de l'Hexagone s'en est allé. Ancienne ministre, députée et maire de Lisieux, Yvette Roudy est morte mardi 18 août 2026 à l'âge de 97 ans.

Élue députée européenne en 1979, cette membre historique du Parti socialiste avait rejoint le gouvernement de François Mitterrand entre 1981 et 1896 en tant que ministre des Droits des femmes, la première titulaire de ce tout nouveau portefeuille.

À ce poste, elle s'était notamment engagée en faveur du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) par la Sécurité sociale et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Deux lois adoptées en 1982 et 1983 portent son nom. C'est également pendant son passage au gouvernement que la Journée des droits des femmes a été instaurée en France le 8 mars.

Louis ARAGON : Zadyal (Poème) de l'Avenir

Dans son œuvre « Le fou d'Elsa »
au 9ème paragraphe



L'Avenir de l'homme est la femme
Elle est la couleur de son âme
Elle est sa rumeur et son bruit
Et sans elle il n'est qu'un blasphème
Il n'est qu'un noyau sans le fruit
Sa bouche souffle un vent sauvage
Sa vie appartient aux ravages
Et sa propre main le détruit

Louis ARAGON poète romancier, écrivain et journaliste Français, est connu pour son engagement intellectuel et son style poétique unique. Il est né à Paris en 1887 et décédé le 24 décembre 1982 dans la même ville.

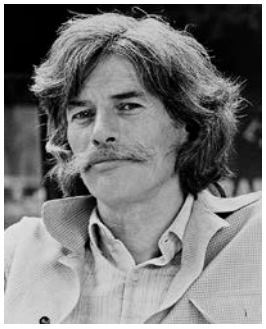

Cette citation fut inversée par Jean FERRAT dans sa chanson « La femme est l'avenir de l'homme » sortie en 1975.

Cette chanson exprime un message puissant sur l'importance des femmes dans la société. Les paroles soulignent que les femmes sont essentielles pour le futur de l'humanité et doivent être respectées et valorisées. Ces paroles attirent notre attention concernant la lutte des femmes à tous les niveaux et l'indispensabilité de leur rôle dans la construction d'un avenir meilleur.

Cette chanson est un vibrant plaidoyer pour l'égalité entre les sexes, faisant écho aux luttes féministes des XIXe et XXe siècles.

Olympe de Gouge

(1748-1793)

Olympe de Gouge est une femme de lettres et militante française des Lumières. Connue pour son engagement en faveur des droits des femmes, elle est l'autrice en 1791 de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, texte fondateur du féminisme.

- **Pionnière du féminisme :** Elle revendique l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, dans un siècle où les femmes n'ont aucun droit politique ou juridique.
- **Femme de conviction :** Elle s'engage aussi contre l'esclavage, pour la justice sociale et pour une République démocratique.
- **Femme de lettres :** Autrice de pièces de théâtre, d'essais et de pamphlets, elle utilise sa plume comme une arme pour défendre ses idées.
- **Courageuse et libre :** Elle participe activement aux débats politiques de son temps, n'hésitant pas à critiquer Robespierre et la Terreur.
- **Son héritage :** Guillotinée en 1793 pour ses idées, elle devient un symbole de la lutte pour les droits des femmes et inspire encore aujourd'hui.

Olympe de Gouge

(1748-1793)



« Homme, es-tu capable d'être juste ? C'est une femme qui t'en fait la question ; tu ne lui ôteras pas du moins ce droit. »

Et l'article premier de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne affirme :

« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »